La Gazette de la Nouvelle-Orléans
Journal Quotidien, Politique et Littéraire.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 7 MAI 1891.

PETITES NOUVELLES.

—M. Paravey, ex-directeur de l'Opéra-Comique (Paris), est en instance auprès du Conseil municipal de Rouen, pour obtenir la direction du Théâtre des Arts.

—M. Verdhurt, ex-directeur de ce même théâtre et aussi de l'Eden, Paris, a repris la carrière de chanteur. Il est engagé comme seconde basse, en compagnie de Mlle Mareray, au Théâtre du Caire.

Faust est thème à musique, on vient de mettre un opéra, *le Tartufe*, de Molière, remanié et transposé en italien. Le livret est du docteur Tommasi de Priacca, et un compositeur italien qui a déjà abordé la scène plusieurs fois, s'est chargé de faire chanter Tartufe, Orgon et Elvire. "Il est avec le chant des accommodements."

—On vient de représenter au San Carlo, de Naples, et avec grand succès, paraît-il, un nouvel opéra; *Spartaco*, paroles de A. Ghislanzoni, musique de Pietro Platania. Le livret est fait tout entier avec un episode des gladiateurs au temps de Spartacus. Cet épisode est traité avec une ; rare puissance dramatique, qui ne fait pas défaut non plus à la partition du jeune compositeur italien. L'interprétation a été excellente de tous points.

—Tout un drame en une seconde. Nous lisons dans l'un de nos échanges parisiens:

"Dans le voisinage de Francsin (Hongrie) un jeune enfant de deux ans et demi était en train de jouer, à quelques pas de son père, un garde-barrière, occupé alors à régler le disque à signaux, lorsque subitement un aigle d'une taille gigantesque fondit sur l'enfant et l'emporta dans l'espace. Le père et la mère, celle-ci à une fenêtre, virent emporter leur enfant dans la montagne sans pouvoir lui porter secours, tant la scène avait été rapide."

"Je suis heureuse de pouvoir recommander le *Creole Female Tonic* à toutes les femmes qui souffrent. J'en ai pris deux bouteilles qui m'ont fait le plus grand bien
MME JAMES HUNTER, Apalachicola.

LE DRAME DE LA RUE TURBIGO, A PARIS.—Un négociant de la rue Turbigo, M. Piat, âgé d'une quarantaine d'années, avait deux maîtresses, une ancienne et une nouvelle, et celle-ci, Albertine Bellot, âgée de vingt-six ans, modiste, demeurant rue du Temple, 64, était la louse de celle-là; à diverses reprises, Albertine l'avait prié de quitter sa rivale; le négociant avait promis, mais il n'en faisait rien. Depuis quelque temps, la jeune femme était très montée contre son amant; elle avait proféré contre lui, devant témoins, des menaces de mort, au cas où il ne tiendrait pas sa parole. M. Piat, qui avait eu vent de ces menaces, en souriait, très éloigné de croire qu'elles s'accompliraient.

Peu de jours après, M. Piat allait déjeuner chez sa sœur, Mme Coupin, 65, rue Turbigo, et il avait donné rendez-vous à Albertine Bellot à l'angle de cette rue et de la rue Réaumur. La rencontre eut lieu à midi. Immédiatement, entre les amants, il fut question de l'ancienne maîtresse; la jeune femme insistait pour que M. Piat quittât celle ci sans plus tarder. Le négociant promettait mollement, ne disait ni oui ni non. Albertine élevait la voix.

—Tu vas la quitter! criait-elle.

—Non, déclara enfin M. Piat, puisque je vous aime toutes les deux....

Il avait à peine prononcé ces mots, que la jeune modiste, devenue furieuse, lui tirait un coup de revolver.

M. Piat chancela. La balle l'avait atteint au-dessus de la hanche.

Le bruit de la discussion et de la détonation avait assemblé les passants.

On s'empressa autour du blessé. Après lui avoir prodigué des soins, on le transporta au domicile de sa sœur.

A ce moment, une nouvelle détonation retentit. C'était Albertine qui venait de se décharger l'arme dans le sein, et elle s'était affaissée sur le trottoir.

Un quart d'heure plus tard, une voiture des ambulances urbaines la transportait à l'hôpital Saint-Louis.

Son état est grave; on désespère de la sauver.

Dans l'après-midi, le commissaire de police de la rue Notre-Dame-de-Nazareth s'est rendu à l'hôpital pour tenter d'interroger la jeune femme. Malgré ses souffrances, elle a déclaré qu'elle avait voulu tuer M. Piat, ne pouvant supporter une rivale.

La blessure de M. Piat ne met pas sa vie en danger.

A QUI LE TRÉSOR?—Une curieuse affaire se plaidera, prochainement, à la troisième chambre du tribunal de la Seine, France.

En 1871, une dame Garot achetait, à la Foire aux paine d'épice, à Paris, une vieille paillasse qu'elle fit transporter, avec son mobilier, à la Ferté-sous-Jouarre, où elle alla se fixer.

Des années se passèrent sans que la propriétaire de la paillasse éprouvât le besoin de la faire rafraîchir, mais vingt ans après, quand tout une génération était passé sur cette modeste couche, Mme Garot comprit, à des indices non équivoques, qu'il y avait lieu de changer la toile de la paillasse.

Or, à peine les personnes chargées de cette opération eurent-elles décousu l'enveloppe, qu'en plongeant les mains dans la paille, l'une d'elles rencontra un corps dur.... C'était un portefeuille qui contenait une fortune: 56,000 fr. en valeurs américaines, et qui fut remis à Mme Garot. Pendant la guerre, le président propriétaire de la paillasse avait en hâte, sans doute, d'y cacher ses titres, qui avaient été oubliés là.

Les deux personnes qui ont *incité* le portefeuille, prétendent qu'au termes de la loi, la moitié du trésor leur appartient par indivis, mais des contestations se sont élevées sur ce point, et l'affaire a été portée devant le tribunal.

UN NOUVEAU TRUC DE SGANARELLE.—Jusqu'ici, les maris qui voulaient surprendre leurs femmes en flagrant délit d'adultère, usaient du stratagème connu, de la feinte du départ. Un jeune homme de Reggio, en Calabre, vient de procéder tout autrement, au lieu de s'éloigner, il s'est enfermé dans la chambre de sa femme, en envoyant celle-ci, sous un prétexte, chez sa marraine. Dans la nuit, un nommé Feole, propriétaire d'une brasserie de la ville, âgé de vingt-trois ans, s'introduisait, sans bruit, dans la chambre de la belle, mais au lieu de tomber dans les bras de celle-ci, il fut reçu par le mari, qui lui trouva la gorge d'un coup de poignard. L'assassin se rendait, peu après, au commissariat de police, où il se constituait prisonnier.

LA MISÈRE.—Une pauvre femme—Mme, veuve N.....—âgée de 58 ans, demeurant rue Saint-Sauveur, 79, Paris, a été trouvée morte, dans sa chambre, par la concierge de la maison. Un refroidissement mortel avait eu raison de la moitié restante de son existence.

Avant de se donner la mort, la veuve N.... avait préparé un drap propre pour l'ensevelir, et avait disposé, sur sa table de nuit, une serviette sur laquelle elle avait placé un petit crucifix, de l'eau bénite avec du buis et son linceul.

La malheureuse femme, qui souffrait, depuis longtemps, d'une maladie incurable, était, de plus, dans une profonde misère. On n'a trouvé chez elle ni argent, ni provisions d'aucune sorte.

En soirée:

Une danseuse, maigre, rabougrie, danse éperdument.

Survient le docteur X.... qui, la regardant, et, tout bas, en se penchant vers son voisin:

—La phtisie galopante!....

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Capital autorisé.....$50,000,00
Actions.....$100 chacune
CONSEIL DE DIRECTION:
Henry Gardes.....Président American Nat. Bank
George R. Preston.....Président Citizens Bank of La.
Stanley O. Thomas.....Président Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare.....Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder.....A. B. Griswold & Co.
Jas. E. Richardson.....Richardson & May
Jules A. Blanc.....Capitaliste
J. M. Lewis.....Capitaliste
John Hanson Kennard.....Avocat
Une association parfaitement administrée et
Prospérante, qui offre des avantages sans égaux
aux capitalistes qui veulent économiser leur
argent et le bien placer, pour qu'il fructifie;
aux emprunteurs, faisant aussi des prêts à des taux
modérés et à des conditions libérales, pour
acquérir de l'argent et des paiements mensuels.
Le plan de beaucoup de plus simples informations s'adresser
au bureau ou en personne au bureau de l'association
Rue du Camp et Gravier.
GE PLAN EST

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 mai 1891—Indications pour la Louisiane: Temps beau, baisse dans la température, vents du nord-est.

Température du 6 mai 1891.
Thermomètre de R. & L. GLAUDEL, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	68	20
Midi.....	74	23
3 P. M.....	76	24
6 P. M.....	74	23

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Henry Tregle à Mlle Martini Werner.
Fernand O. Dépass à Mlle Marie F. Rigaud.
Jacob Staub à Mme Elizabeth Leitz.
Robert Scott à Mlle Cecilia Johnson.
Jos. Cosgrove à Mlle Amanda Galpin.
Geo. F. Burk à Mlle Francis Hirst.
Augustin O. Rortonière à Mme Mary Wolcott.
John Lewis à Mlle Christian Meyer.

Naissances.

Mme Robert Lyell, un garçon.
Mme Cosimo Giovanni, un garçon.
Mme A. J. B. Ryhil Rocco Gerardi, un garçon.
Mme George Williams, un garçon.
Mme F. Beva, une fille.
Mme August Schmidt, une fille.
Mme O. Reber, une fille.
Mme W. McConnehey, une fille.
Mme A. H. Andews, une fille.

Décès.

August E. Bernard, 31 ans, 14 1/2 rue Gauquet.
Mme Veuve Louis Walbolt, 40 ans, 92 rue Quatrième.
James Moten, 80 ans, rue Télémaque, près Bélinéecourt.
Romile L. Delcasyras, 52 ans, 286 rue Esplanade.
August Dabejeles.
Frank J. Worhan, 4 mois, enfa. Français et Urquhart.
John Carrick, New Texas, Cne.
Sidney Hull, 24 ans, 630 rue Bagatelle.
Oliver D. Falle, 7 mois, 36 rue Fulton.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

B. Greichgauer à H. Wellmann, quatre terrains bornés par les rues Magnasine, Camp, State et la ligne de Hurstville, $1,200.

J. H. Block à Mme C. E. Berges, un terrain borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Marais et Urquhart, $1,175.

D. D. Williams à R. Jackson, un terrain borné par les rues Carondelet, Baroune, Calliope et Delord, $1,375.

F. Dinapolis à A. Rehage, un terrain borné par les rues Galvez, Miro, Bienville et Conti, $1,000.

C. B. Penrose et als à Mme R. Mc Shane, deux terrains bornés par les rues Septième, Chestnut, Huitième et Colisée, $4,000.

Mme E. C. de Livernière au Louisiana Homestead Association, un terrain borné par les rues Bourgogne, Remparts, St-Antoine et Bourbon, $999.

Louisiana Homestead Association à Jas Schemel, un terrain borné par les rues Bourgogne, Remparts, St-Antoine et Bourbon, $1,200.

Mme A. Levasseur Lanusse à Mme E. C. de Livernière, un terrain borné par les rues Bourgogne, Remparts, Ursulines et St-Philippe, $2,000.

Screwmen's Benevolent Association à F. E. Schlager, un terrain borné par les rues Royale, Dauphine, Poète et Espagne $1,375.

G. Jurgens à H. Carstens, un terrain borné par les rues Bouny, Seguin, Delaronde et Peter, $1,300.

Mutual Loan and Building Co. à C. Pike, deux terrains bornés par les rues Delachaise, Dryades, Foucher et Baronne, $1,950.

Eureka Homestead Society à Mme A. Sherwood, une portion de l'lot 344 borné par les rues Dorgenois, Quartier, Broad et Hôpital, $4,000.

Cour Civile de District.—Mme Josephine Hogan demande l'autorisation de signer un contrat.

La succession Suzanne F. Knight est ouverte.

Pierre Escat demande l'émancipation.

A. Lamarque contre Pierre Verges, pour $150;

F. Devip contre Héloïse Beaudry, en divorce.

La Rosetta Gravel Company contre M. McQuade, pour $294 06.

Thos. Mangin contre Chas. Ballejo, pour $725.

E. F. Del Bondio contre Bonomo Libraro, pour $362.

Service funèbre à la mémoire du comte Von Moltke.—Hier soir, à 7 heures 30, a eu lieu au Théâtre St-Charles un service funèbre à la mémoire de feu le feld-maréchal comte Hellmuth Von Moltke. L'assistance était considérable et une partie de la colonie allemande s'était donné rendez-vous à cette cérémonie.

Du plaque côté, un faisceau de fusils et des canons la bouche en bas, le tout entouré de palmiers et embragé de deux saules-pleureurs.

La salle tout entière était tendue de deuil et jusqu'à l'entrée du théâtre, à l'extérieur.

A l'arrivée des personnes qui devaient prendre place sur la scène l'orchestre a joué la marche funèbre de Chopin, et la Société Chorale Mannerchor a entonné l'hymne: "Eine feste Burgstunser Gott".

Par les soins de M. Bétat, la salle et la scène avaient été décorées et transformées pour la circonstance. Sur un fond semé de larmes d'argent, se détachait, au centre de la scène un tombeau dominé de surmonté d'une colonne tronquée de laquelle retombait une draperie de deuil.

Sur le devant du tombeau, un portrait du Maréchal et l'inscription "Paix à ses cendres."

Après une prière par le Rév. L. P. Heintz, la Société Chorale a chanté; "O Lange gardien!" de Mozart et M. Jos. Voegtle a prononcé en allemand une courte allocution à la suite de laquelle il a présenté à l'assistance le Rév. F. S. Leucht, qui a prononcé en allemand l'oraison funèbre de l'illustre mort et déposé, sur sa tombe une couronne de laurier.

M. Chas. F. Buck a fait en anglais le panégyrique du grand soldat, puis la Société Mannerchor a chanté le gloria in excelsior, et cette cérémonie très imposante s'est terminée par une prière en anglais par le Rév. Wm. A. Snively.

Le télégramme suivant a été envoyé à l'empereur d'Allemagne:

"Nouvelle-Orléans, 6 mai 1891.

A Sa Majesté

L'Empereur Guillaume.

Les Allemands de la Nouvelle-Orléans réunis dans le but d'honorer la mémoire de feu le feld-maréchal Moltke envoient à Votre Majesté l'expression de leur plus sincère sympathie pour la perte que vient d'éprouver la patrie.

J. KRUTTSCHNITT,
Consul de l'empire d'Allemagne.

M. Salomon Marx dont l'obligeance est bien connue de ses confrères, a droit, en cette circonstance, à leurs remerciements pour la traduction des discours anglais faite par lui à la requête du comité d'organisation.

Le comité de réception était ainsi composé:

Maximilian Herrman, Chairman.

C. Andree, E. Clausen, E. Eitzen, H. Engelhard, E. Goetz, Jacob Hassinger, George Jurgens, G. Liedtich, E. Lalmant, Louis Leonhard, Henry Marx, Ernest Pragst, A. G. Ricks, Hy. Rauch, S. Saloman, Jac. Wenck, R. D. Bernhardt, E. F. Del Bondio, E. Eisenhauer, G. Gerdes, R. Haase, Hy. Heidenhain, John C. Kooper, G. Lehman, Jr., Dr U. D. Ludwig, Frank Marks, Hy. Ontiz, Will. H. Rice, W. E. Rau, M. F. Sibilsky, J. J. Schmidt, Dr O. Joachim, Bernard Meyer.

A propos du rapport du Grand Jury.—Signor Corte, le consul d'Italie en notre ville, est d'avis que le rapport du Grand Jury est de nature à amener de sérieuses complications.

Il déclare que le grand jury a négligé de mettre à profit certaines informations qu'il avait pris la peine de lui donner relativement aux antécédents des individus impliqués dans l'affaire Hennessey.

Le consul enverra à, bref délai à son gouvernement, un rapport détaillé de sa conduite et une copie du rapport du grand jury.

Arrestation.—La détective Grabert a arrêté hier soir à 10 heures, au No 444 de la rue du Camp, Wellington Stevenson alias Walter Stetson, âgé de 21 ans, recherché pour abus de confiance par la police de Birgham, Ala.

Stevenson qui était plaisier du Kansas City E. R., avait pris la fuite avec une somme de $4,700 appartenant à la Compagnie.

City Eye, Nose & Throat Free Hospital.—Le comité exécutif de cette institution a tenu hier soir, à son local, No 23 rue Sud Rampart, son meeting mensuel. MM. W. J. Schmidt, président; Jos. A. Hincks, trésorier; Dr A. de Roaldes, S. D. Kennedy, C. K. Hall, Henry Gardes, Jas. Hayden, W. H. Flower, Jules Aldigé et le col. W. G. vincent, étaient présents.

Les admissions pendant le mois ont été réparties comme suit:

Département des yeux, 217; département du nez et des oreilles, 235; total, 452.

Il y a eu 377 adultes et 125 enfants au dessous de 15 ans, dont 326 blancs et 120 nègres; 209 hommes et 243 femmes, 331 Louisianais, 58 Américains et 33 étrangers.

On a donné 3,700 consultations, dont 1,793 dans le département des yeux et 1,807 dans le département du nez, de la gorge et des oreilles.

On a fait 29 opérations dans le département des yeux et 50 dans celui du nez et des oreilles, au total 79.

Depuis le mois de janvier on a reçu 1,550 malades, dont 723 dans le département des yeux et 827 dans le département du nez. Ces malades sont répartis comme suit:

1,060 adultes, 347 enfants de 1 à 10 ans, 143 de 11 à 15 ans; 1,138 blancs, 412 nègres; 800 femmes, 750 hommes; 226 étrangers, 211 Américains, 1,113 Louisianais; 964 célibataires, 434 personnes mariées et 152 veufs.

On a donné 12,17 consultations dont 5,793 dans le département des yeux. Les docteurs de l'établissement ont fait 233 opérations, dont 144 dans le département du nez et des oreilles et 89 dans celui des yeux.

M. Chas. Graham, imprimeur, à qui l'institution a fait une commande de 2,000 exemplaires de son rapport annuel, au prix de $99, a fait sur cette somme une remise de $50 à titre de don à l'hôpital.

La Compagnie d'éclairage électrique Louisiana a offert à l'hôpital de faire un rabais de 50 pour cent sur son tarif ordinaire.

La question d'un changement de local a été agitée par les membres du comité, et, dans quelques jours, il prendra une décision à ce sujet.

Réunion de la Grande Loge.—A la réunion du comité exécutif de la Grande Loge, tenue hier soir, lecture a été donnée de communications d'officiers supérieurs et la composition du programme a été terminée.

Le mercredi, 13 courant, il y aura réception publique des membres de la Loge Suprême, au Grand Opéra House.

Jeudi 14, les Commanderies du Uniform Rank et les membres des loges de la ville paraderont en corps, après quoi les membres de la Suprême Loge seront escortés au West-End où sera exécuté un programme préparé à leur intention.

Le comité exécutif a requis les membres et leurs amis de décorer leurs magasins en l'honneur des visiteurs.

Les Compagnies de chemins de fer ont changé leur tarif, à l'intention des membres et de leurs familles.

Les Compagnies du Southern Pacific et de l'Illinois feront payer le prix intégral à l'aller et un-tiers seulement au retour.

Le Texas Pacific Company mettra en vente des billets à raison de 2 cents par mille aller et retour.

Vol et enlèvement.—Le juge Bringier a fait arrêter hier un nommé Abraham McKnight pour vol et enlèvement.

Il y a quelque temps, McKnight épousa, à Wilson, Lne, une maîtresse d'école de couleur, restée veuve avec un enfant.

Elle s'aperçut bientôt que McKnight était paresseux et dépourvu de tout scrupule et elle le quitta. Il vint se fixer à la Nlle-Orléans, où elle envoya son enfant, pour être élevé, chez une dame Lecomte qui habite rue Rocheblave, No 77.

McKnight, toujours à la recherche d'un moyen pour se procurer de l'argent, conçut aussitôt l'idée de soustraire l'enfant à sa gardienne pour ne le rendre à sa mère qui ne manquerait pas de la réclamer, que contre une certaine somme qu'il exigerait comme rançon.

Ne pouvant parvenir à découvrir l'enfant confié à Mme Lecomte, il la fit assigner au mois de janvier dernier, pour enlèvement, devant le juge Bringier, qui la mit sous caution, mais lors de sa comparution, McKnight ne se présenta pas en cour et le juge ne donna pas suite à l'affaire.

Quand elle sortit de la cour, Mme Lecomte fut suivie par McKnight qui la vit ramener l'enfant chez son fils. Il se présenta chez celui-ci et obtint l'enfant, mais on s'aperçut qu'il avait emporté plusieurs bijoux et le juge Bringier ayant eu connaissance de l'affaire a ordonné l'arrestation de McKnight, qui a été arrêté sur la plantation Angola par le detective Raucé.

Sous caution.—Au reçu de l'ordre de la Cour Suprême des Etats Unis, autorisant la mise en liberté de M. Geo. W. Dupré, sous caution, le Gén. W. J. Behan a signé pour lui un cautionnement de $2,500 pour chaque chef d'accusation, et l'accusé a été remis en liberté.

Réception.—Ce soir, à 8 heures, aura lieu à la Salle des Odd Fellows, la réception offerte à M. Chas. M. Busbee, Grand Sire de la Grande Loge Souveraine, par les Odd Fellows de la Nouvelle Orléans.

Chute.—Hier soir, Mlle Rosa Murphy, âgée de 42 ans, demeurant au No 540 de la rue Tchoupitoulas, était allée voir une de ses amies, Mlle W. A. Flackmann, demeurant No 117 rue Religieuse. Elle est tombée dans les escaliers, en montant au premier étage de la maison et s'est blessée à la tête. Elle a été transportée chez elle dans la voiture d'ambulance, après avoir reçu les soins des étudiants qui ont déclaré ses blessures sans gravité.

Vol.—Des voleurs se sont introduits chez M. Jean Roulet, épicier, encoignure Charters et Français, et y ont volé dans une armoire une somme de $150. Ils n'ont heureusement pas trouvé une somme de $1,000 qui était sur une planche plus élevée de ce meuble.

Blessé.—Ces. Meyer, un chauffeur du Mississipi Valley R. R., demeurant au No 108 de la rue Clara, qui, en tombant de sa locomotive, à Kennerville, Lne, s'était cassé une jambe, a été transporté à l'hôpital.

Menus faits.—Le commissaire Lèche a fait fonctionner entre l'avenue Louisiana et la rue Valmont 12 siphons qui seront d'un grand secours à la population du Gme District qui manque d'eau depuis quelques jours déjà.

—Annie Berringer, l'enfant de trois ans, fille de M. C. W. Berringer, demeurant No 271 rue Melpomène, qui avait été brûlée sur différentes parties du corps par un pot de bouillon brûlant, est morte hier matin à 10 heures 30 des suites de ses brûlures.

—Un nègre du nom de Jordan Morris, qu'un nommé Mike Scott avait accidentellement blessé d'un coup de fusil à la figure, hier, à 2 heures P. M., à Kennerville, Lne., s'est rendu à l'hôpital pour faire panser ses blessures.

—L'agent Patrick Raumore, du 6me precinct, est mort hier matin à 3 heures 15, après une maladie de 155 jours. Le défunt était atteint de consomption depuis plusieurs années.

LE SUICIDE DE MME FISCHER-PAULY, ACTRICE.—On écrit, de Vienne, que le suicide de l'actrice connue, Mme Fischer-Pauly, est causé, paraît-il, absolument par des querelles de ménage.

M. et Mme Pauly n'étaient mariés que depuis un an à peine. M. Pauly était de trois ans plus jeune que sa femme, qui avait trente et un ans.

Après une scène de jalousie, le mari déclara à sa femme qu'ils ne pouvaient plus vivre, désormais, ensemble, et annonça sa ferme résolution de quitter la maison. Il commença à faire, aussitôt, ses malles, et sa femme lui donna même un coup de main.

Mais avant d'avoir complètement terminé ses préparatifs de départ, sa femme se rendit dans la chambre à coucher; elle tira le verrou et, parlant à son mari à travers la porte, elle lui dit:

"Je ne peux pas vivre sans toi, je te pardonne; pardonne moi, à son tour, et console mes parents."

Aussitôt ces paroles achevées, elle se tira un coup de revolver dans la tempe.

Mme Fischer a fait partie, jusqu'en 1886, du corps de ballet de l'Opéra de Vienne. Elle y a dirigé le Josephstadt-theater.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

L'Incident de la Nouvelle-Orléans.

L'Imbroglio italo-américain.

Commentaires des journaux.

Wassington, D. C. 6 mai—Le rapport du grand juri de la Nouvelle Orléans sur les Italiens tués récemment était un sujet de discussion aujourd'hui au département d'Etat. On peut dire que la décision du grand jurí n'a pas été une surprise pour beaucoup, car on s'attendait à pareille conclusion.

Dans tous les cas l'opinion bien marquée en somme est, que le résultat de l'affaire aura un effet salutaire sur l'élément étranger turbulent aux Etats-Unis, car cela fera voir sérieusement à celui-ci qu'il ne peut pas compter sur les traités pour échapper à toute responsabilité aux yeux du public pour ses actes illégaux.

Le rapport du grand juri, sera, croit-on, transmis au secrétaire Blaine en temps et lieu, et figurera dans la correspondance officielle entre les Etats-Unis et l'Italie. Il y a des raisons de croire que sous certains rapports, il diffère du rapport fait au département de la justice par l'avocat de district Grant et notamment dans l'affaire relative à la nationalité des victimes.

Le rapport du grand juri trouve que huit de celles-ci étaient naturalisés citoyen américain, et qu'un avait déclaré son intention de se faire naturaliser.

L'avocat de district des Etats-Unis, M. Grant, a trouvé qu'une des victimes était de nationalité italienne mais en même temps un ex forçat, et que la nationalité d'une autre des victimes est tellement douteuse qu'il n'est pas prudent de hasarder une opinion. Dans tous les cas la plainte portée par l'Italie s'adressera seulement à deux personnes: dont une un ex-forçat échappé du bagne.

Quand l'affaire de ces deux victimes sera prise en considération, cette question s'élèvera immédiatement: les stipulations du traité avec l'Italie ont-elles été brisées?

Cette question figurera probablement, dans la correspondance entre les deux gouvernements, dès que le gouvernement italien se décidera à adopter raisonnablement un mode diplomatique de traiter la question en litige, avec une autre nation.

A moins qu'il soit établi clairement que le traité a été violé, le différend Italien tombe à plat car les principaux fonctionnaires diplomatiques du département d'Etat maintiennent que ce traité ne peut pas être établi.

Le traité garantit aux citoyens italiens dans ce pays, les mêmes droits et privilèges et immunités dont jouissent nos propres citoyens, et l'on affirme que si vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. Vecchio, juge de la cour civile de district, 19e division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mai 1891, et rendu dans la succession ci-dessus.

Le tout ou en partie les meubles de maison et effets mobiliers, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

7 mai—7 16 h date

COTTAGE EN BOIS,
No 94 rue Howard, près Gravier.

Succession de John M. Reich.

No 32,534—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, exécuteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 9 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et en conformité d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-dessous décrite, à savoir—

Le cottage en bois No 94 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido (porté borné par la rue Gravier) bâti retiré de la banquette, offrant la facilité d'un jardin sur le devant et sur le côté, et contenant deux chambres et cuisine, citerne, hangar, etc. Le terrain mesure 28 pieds 4 pouces de face de rue Howard sur une profondeur de 92 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

2e Et le même jour, sur les lieux ci-dessus, à 2 heures P. M., il sera vendu à l'enchère publique, tous les effets mobiliers consistant en meubles de maison, etc, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Pour les meubles, comptant; et pour la propriété en tiers en plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses du décret de vente. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt accoutumé de 20 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, notaire aux frais de l'acquéreur.

4 avril—4 11 18 25—2 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix améliorée dans le Cinquième District.

Cottage-résidence élégante et grands terrains,

Coin de l'avenue Atlantic et de la rue Eliza.

Cottage suisse double à un étage et demi.

Nos 48 et 48 1/2 avenue Atlantic.

Cottage double productif et deux terrains,

Rue Alix, entre Séguin et Bouny.

Succession de Thomas A. Stephens.

No 31,871—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Exécuteur—Bureau No 177 rue Commune,—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et en conformité à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-dessous décrite, à savoir—

1e **L'élégant cottage-résidence et terrains embellis**, coin de la rue Eliza et de l'avenue Atlantique, comprenant cinq lots, situés dans le cinquième district de cette ville et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 de l'ilot No 14, dans le nouveau canal connu comme la propriété "Stephens Improvement Company." Les dits lots sont cotés, du nord au sud et mesurent comme suit: Le lot No 1 forme l'encoignure de l'Avenue Atlantique et de la rue Eliza et mesure 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Atlantique, sur 123 pieds 9 pouces de profondeur et 31 pieds à la rue Eliza. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le bâtisse a un magnifique extérieur et est construite retirée de la rue, et a sur la façade une galerie, vestibule, 6 chambres et un grand attic dans la manière principale et 2 chambres dans une aile à l'arrière, liée à la maison principale par un chemin recouvert d'une treille, possédant et une vieille bâtisse en briques en 2 chambres, hangar, 3 caves, etc. Les terrains sont bien arrangés pour la promenade et ont des jardins arrangés en carrés, et sont bellis par une végétation luxuriante de plantes exotiques rares, fleurs et arbrisseaux, magnolias, citronnes, figuiers, grenadiers et autres arbres fruitiers et à ombrage. Une belle rangée d'arbres orne les deux banquettes. Le tout constitue un logement d'un confort et d'une beauté rarement surpassés.

2e **Le cottage suisse double à un étage avec aile**, Nos 48 et 48 1/2 avenue Atlantic, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilot No 14 et sur les avenues Atlantique et Eliza, les rues Alix et Peters, le lot étant désigné par le No 7 du carré d'ilot No 5, d'après un plan dressé par C. A. Heslin, voyer, daté du 21 juin 1884, et déposé pour référence au bureau de James Graham ancien notaire en cette ville, conformément au plan de lot mesure mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée, permettant de grands perrons sur la façade avec galerie et 6 chambres, citerne, aliées sur le côté et cours dans le fond à chaque coté de logis, louée à raison de $210 par an; à proximité des dépôts, shops et chantiers de marine et longre de Morgan du Cinquième district.

3e **Le cottage double en bois, productif et bien situé**, et deux grands lots de terre, Nos 31 et 32 rue Alix, situés dans le cinquième district de cette ville, et désignés comme lots Nos 5 et 6 de l'ilot No 85, borné par les rues Alix, Eliza, Séguin et Bouny, mesurant chacun en mesure française 30 pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée et contient entrée de façade, 6 chambres et larges attics dans la bâtisse principale, de plus deux cuisines chacune contenant 2 chambres 2 citernes et grande cour, fleurs, arbres à fruit et ombrage. Situé dans la partie très habitée d'Alger et à proximité du ferry de la rue du Canal, Dry Docks, etc., bon loyer et rapportant $240 par an.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente payable annuellement à pour rent honoraires d'avocat, les polices d'assurances transférées et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent de prix d'achat pour lier la vente au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Geo. C. Prévot, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

2 mai—2 9 16 23 30—6 juin

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

Mrs. Hannah Hill vs. Belden Hat Co., Limited.—Nos 11,991 et 11,992.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés dans la susdite affaire, je vendrai au plus haut enchérisseur, le MARDI, 12me jour de mai 1891, à midi, sur les lieux, No 14 rue Magazine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, savoir:

Tout le fonds de marchandises contenu dans la bâtisse No 14 rue Magazine et 74 rue de la Commune, en cette ville, ledit fonds consistant d'un vaste assortiment de marchandises que possède généralement une maison de chapeaux Jobbing, et comprenant des chapeaux en feutre soie-line et en paille pour hommes, garçons et enfans, et des pailles et des marchandises comme on en trouve dans le commerce des modes. Chapeaux garnis et non garnis et garnitures, malles, valises, etc., etc; ensemble avec les boîtes d'emballage en caisses, etc; le tout conformément à un inventaire en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, le 30me jour d'avril 1891.

J. B. DONALLY,
Marshal des Etats-Unis, District de l'Est de la Louisiane.

30 avril—30 mai 9 10 12

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex 8:00 pm
No 3 Vic'g Ex 5:00 pm	No 4 Vic'g Ex 3:30 am
No 5 Batch Rouge Acc'm 10:50 am	No 6 Batch Rouge Acc'm 3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 8 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex 6:20 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim Ex 6:40 pm
No 1 Lim. Ex. 4:10 pm	No 8 Coast Acc 3:45 pm
No 5 Fast Ex 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:50 pm
Exc. dimanche 9:45 pm	Exc. dimanche 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen 10:30 pm	No 2 Passen 8:00 am
No 8 O&N Olim 7:30 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail 9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail 7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express 7:00 pm	No 51 California Express 8:00 am
No 54 RR loc 10:25 am	No 53 RR loc 3:50 pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 19 N. Orléans 2:15 pm	No 20 Califor 12:40 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

| | |